

L'engagement de l'Artdam, c'est :

- Faciliter la visibilité des pratiques pour le public visé mais également pour toutes les parties prenantes accompagnant les personnes en situation de handicap.
- Accompagner les formateurs.rices dans l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Développer notre implication dans cette politique, valoriser notre engagement et venir en appui de notre démarche d'accessibilité aux formations techniques dispensées.
- Répondre à l'obligation légale en matière d'accessibilité.



Nos objectifs :

- Des moyens mis en oeuvre dès le premier contact pour l'identification des publics en situation de handicap et la recherche de solutions personnalisées (formulaire disponible à la demande).
- Une attention continue à l'accessibilité pédagogique et ainsi à l'accès au savoir pour tous.
- Une participation de l'Artdam dans le parcours professionnel des personnes en situation de handicap.
- Une vigilance sur les possibilités pour toute personne d'accéder à nos locaux ou plateaux techniques extérieurs.
- La mobilisation de notre association, porteuse d'une politique d'accessibilité.



Nos engagements :

- Désigner un référent handicap et en assurer le remplacement si nécessaire.
- Sensibiliser l'ensemble de l'équipe de l'association aux différentes situations de handicap.
- Assurer la confidentialité, responsabilité et transparence.
- Disposer de la liste des différents partenaires en lien avec l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

